

## Haute-Sorne

### Assemblée de la Bourgeoisie de Glovelier

mercredi 17 février 2016, à 20 h 00, à la Halle polyvalente, salle 1, 1<sup>er</sup> étage.

#### Ordre du jour :

1. Salutations et souhaits de bienvenue.
2. Désignation du président de l'assemblée.
3. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 8 juillet 2015.
4. Discuter et voter la constitution d'une servitude foncière de durée illimitée, à titre gratuit, en faveur de l'immeuble feuillet no 2041 de Glovelier, propriété de Mmes Martine Froidevaux, Sylvette Dreher et Marie-Josèphe Froidevaux Mathez, en nature de droit de passage à pied et pour tout genre de véhicule, à charge du feuillet d'immeuble no 1146, propriété de la Bourgeoisie de Glovelier ; frais d'acte et d'entretien de ce droit de passage à charge des propriétaires du fonds dominant.
5. Discuter et voter une cession de terrain ainsi que la constitution d'une servitude foncière en faveur de Mme et M. Anne-Marie et Richard Montavon-Feller :
  - a) cession, à titre gratuit, d'une portion de terrain de 26 m2, à distraire du feuillet d'immeuble no 1146, propriété de la Bourgeoisie de Glovelier, et à réunir au feuillet d'immeuble no 1414, propriété des prénommés. Frais (y compris frais de géomètre), droits et honoraires à charge des concessionnaires ;
  - b) Octroi d'une servitude foncière de durée illimitée, à titre gratuit, à charge du feuillet no 1146, propriété de la Bourgeoisie de Glovelier, en faveur de l'immeuble feuillet no 1414, propriété des prénommés, en nature de droit de passage à pied et pour tout genre de véhicule. Frais d'acte et d'entretien de ce droit de passage à charge des propriétaires du fonds dominant.
6. Discuter et voter de la vente du feuillet d'immeuble no 2084 de Glovelier, d'une contenance de 7'901 m2, à M. Jean Hertzeisen et Tabourat Electricité SA. Fixer les conditions y relatives.
7. Divers et imprévu.

#### Remarque :

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 08.07.2015 peut être consulté au Secrétariat communal, pendant les heures d'ouverture des bureaux et/ou sur le site internet [www.haute-sorne.ch](http://www.haute-sorne.ch).

Bassecourt, le 21 avril 2016.

Conseil communal